

## COMPTE-RENDU - SEANCE DU 10 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt-deux, le Jeudi 10 Février à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Communauté, dûment convoqués par le Président de la Communauté de Communes Mâconnais-Tournaigeois se sont réunis au foyer rural de Saint Gengoux de Scissé.

Date de convocation : 3 Février 2022

Présents : M. BACHELET Robert (Le Villars), M. BELIGNÉ Philippe (La Truchère), M. BERGMANN Nicolas (La Chapelle sous Brancion), M. CHARNAY Dominique (Burgy), M. CHERVIER Jean-Pierre (Clessé), Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), M. CURTIL Sébastien (Uchizy), M. DESROCHES Patrick (Viré), Mme DREVET Marie-Thérèse (Montbellet), M. DUMONT Christian (Clessé), M. DUMONT Marc (Saint Albain), M. FARAMA Julien (Tournus), Mme GABRELLE Catherine (Royer), M. GALEA Guy (Lugny), M. GOURLAND Philippe (Lugny), Mme HUSSON Marie-Claire (Montbellet), M. JAILLET Stéphane (Saint Gengoux de Scissé), M. MAIRE DU POSET Arnaud (Uchizy), Mme MARTENS Anja (Tournus), Mme MERMET Anne (Tournus), M. PERRE Paul (Chardonnay), M. PERRUSSET Henri (Farges les Mâcon), M. PIN Jean-Paul (Tournus), M. RAGUET Patrice (Grevilly), M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme SAINT HILARY Gaëlle (Tournus), M. SANGOY Marc (Bissy la Mâconnaise), Mme SIMOULIN Christine (Tournus), M. STAUB Frédéric (Tournus), M. THIELLAND Gérard (Lacrost), M. VARIN René (Tournus), M. VEAU Bertrand (Tournus) délégués titulaires.

Excusés représentés : M. CHARPY PUGET Gilles (Cruzille) représenté par Mme Karine RATTEZ (Cruzille), M. TALMEY Patrick (Martailly les Brancion) représenté par M. TOUZOT Frédéric (Martailly les Brancion)

Excusés : M. PERRET Guy (Plottes), M. PETIT Gilles (Ozenay),

Excusés ayant donné pouvoir : M. IOOS Xavier (Préty) pouvoir à Mme CLEMENT Patricia (Fleurville), Mme LEFRONT Anne (Tournus) pouvoir à Mme SIMOULIN Christine (Tournus), Mme PAGEAUD Line (Tournus) pouvoir à M. RAVOT Christophe (Tournus), Mme PRUDENT Emmanuelle (Viré) pouvoir à M. DESROCHES Patrick (Viré)

Absent : M. MEULIEN Jean-Paul (Tournus)

Secrétaire de séance :

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Effectif légal du Conseil Communautaire : 41

Conseillers présents ou représentés : 38

Membres en exercice : 41

Votants : 38

### Administration

#### Rapporteur : Guy GALEA

#### 1. Convention d'adhésion au dispositif d'accompagnement Conseil en Economie Partagée avec le Sydesl

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE
- d'autoriser le Président à signer avec le SYDESL la convention définissant les modalités de mise en œuvre du Conseil en Economie Partagée,
  - de désigner M. Nicolas BERGMANN et René VARIN référents énergie, ils seront les interlocuteurs privilégiés du SYDESL au sein de la Communauté de Communes pour le suivi d'exécution de la présente convention.

### Finances

#### Rapporteur : Christophe RAVOT

#### 2. Fonds de concours en fonctionnement aux Communes membres

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE de valider l'attribution des fonds de concours en fonctionnement au titre de l'année 2021 comme suit :

Communes	Montant fonds de concours attribué	Montant de dépenses subventionnable	Date délibération du conseil municipal
BISSY LA MACONNAISE	1 389	2 778	15 Décembre 2021
BURGY	1 024	2 047	14 Décembre 2021
LA CHAPELLE SOUS BRANCIION	1 961	3 922	13 Décembre 2021
CHARDONNAY	2 149	4 297	9 Décembre 2021
CLESSE	6 709	13 418	7 Décembre 2021
CRUZILLE	1 888	3 775	11 Décembre 2021
FARGES LES MACON	1 471	2 943	16 Décembre 2021
GREVILLY	482	965	12 Décembre 2021
LACROST	10 229	20 458	6 Décembre 2021

LUGNY	8 688	17 377	8 Décembre 2021
MARTAILLY LES BRANCION	2 140	4 279	9 Décembre 2021
MONTBELLET	5 845	11 690	6 Décembre 2021
OZENAY	2 592	5 183	17 Décembre 2021
PLOTTES	5 097	10 194	6 Décembre 2021
PRETY	5 878	11 755	14 Décembre 2021
ROYER	1 662	3 324	22 Novembre 2021
ST ALBAIN	5 080	10 160	14 Décembre 2021
ST GENGOUX DE SCISSE	4 286	8 572	20 Décembre 2021
TOURNUS	61 015	122 029	14 Décembre 2021
LA TRUCHERE	2 808	5 615	1 <sup>er</sup> Décembre 2021
UCHIZY	9 195	18 391	20 Décembre 2021
LE VILLARS	2 760	5 519	13 Décembre 2021
VIRE	9 843	19 686	29 Novembre 2021
FLEURVILLE	4 834	9 668	24 Novembre 2021
TOTAL	159 022	318 044	

### 3. Attribution de compensation provisoire 2022

→ Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE d'arrêter le montant des attributions de compensation provisoires 2022 qui sera notifié à chacune des Communes membres comme suit :

Communes	Montant de base 2017	Compétences transférées (rapports CLECT 2017-2021)	SDIS (compétence transférée au 01/01/22)	Attributions de compensation provisoire 2022	Attributions de compensation définitives 2021
Bissy la Mâconnaise	7 939	502	6 191	2 250	8 441
Burgy	1 543	342	3 850	-1 965	1 885
La Chapelle-sous-Brancion	1 153	-258	6 043	-5 148	895
Chardonnay	3 081	1 246	6 230	-1 903	4 327
Clessé	26 305	7 728	23 795	10 238	28 279
Cruzille	2 375	1 110	9 471	-5 986	3 485
Farges-les-Mâcon	27 634	-129	7 406	20 099	27 505
Fleurville	64 278	1 317	13 845	51 750	65 595
Grevilly	196	251	1 667	-1 220	447
Lacrost	29 147	-207	26 092	2 848	28 940
Lugny	65 088	15 864	30 528	50 424	78341
Martailly-les-Brancion	6 889	-99	5 159	1 631	6 790
Montbellet	133 700	8 201	24 764	117 137	141 236
Ozenay	3 486	-211	9 185	-5 910	3 275
Plottes	5 937	0	18 912	-12 975	5 937
Préty	14 768	-156	19 676	-5 064	14 612
Royer	7 054	-9	5 249	1 796	7 045
Saint-Albain	193 994	8 203	15 968	186 229	202 623
Saint-Gengoux-de-Scissé	72 580	2 025	19 561	55 044	74 605
Tournus	2 099 652	-168 697	255 573	1 675 382	1 928 975
La Truchère	5 457	-47	7 904	-2 494	5 410
Uchizy	69 124	-99	24 232	44 793	68 965

<b>Le Villars</b>	74 851	-297	10 833	<b>63 721</b>	<b>74 554</b>
<b>Viré</b>	120 066	18 689	35 049	<b>103 706</b>	<b>134 772</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 036 297</b>	<b>-104 731</b>	<b>587 183</b>	<b>2 344 383</b>	<b>2 916 941</b>

Le montant des attributions de compensation positives s'établit à 2 387 048 € et celui des attributions de compensation négatives est de - 42 665 €.

Les attributions de compensation provisoires récapitulées dans le tableau ci-dessous qui seront actualisées avant le 31 Décembre 2022.

#### **Economie**

**Rapporteur : Patrick DESROCHES**

#### **4. Vente de parcelles de terrains situées sur la zone d'activité intercommunale de Lacrost à la Commune de Lacrost**

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE :
- D'approuver la vente des parcelles AE 100 et AE 101 situées sur la zone d'activité de Lacrost d'une superficie de 8 849 m<sup>2</sup> à la commune de Lacrost au prix de 0.34 € du m<sup>2</sup>.
  - De donner pouvoir au Président avec faculté de se substituer tout membre du Conseil de la Communauté, pour signer tout acte notarié et plus généralement faire le nécessaire.

#### **5. Convention aide à l'immobilier d'entreprise avec la Région Bourgogne Franche Comté**

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE
- de valider le versement d'une aide à l'immobilier d'entreprises aux Petites et Moyennes Entreprises du territoire,
  - de valider et d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'autorisation en matière d'immobilier d'entreprise avec la région Bourgogne - Franche Comté pour l'année 2022.

#### **6. DETR 2022. Phase 2 aménagement du Pas Fleury : requalification des bâtiments arrière SEB et METROZ**

- Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés DECIDE d'autoriser le Président à solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2022 pour soutenir le projet d'aménagement de la zone d'activité du Pas Fleury (phase 2 : réaménagement de deux bâtiments en friche : Métroz et arrière Seb.

#### **Enfance Jeunesse**

**Rapporteur : Mme Patricia CLEMENT**

#### **7. Association Familiale du Tournugeois : montant de la subvention année 2022**

- Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de fixer le montant de la subvention versée à l'Association Familiale du Tournugeois à 216 041 € dans le cadre de la Délégation de Service Public au titre de l'année 2022. Ce montant ne tient pas compte des soutiens de la CAF versés directement au gestionnaire et qui viendront en diminution de la contribution.  
Les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2022.

#### **Environnement**

**Rapporteur : Philippe BELIGNE**

#### **8. Approbation du périmètre et des statuts d'un Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) sur le bassin versant de la Seille et adhésion à ce dernier**

- Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés
- D'APPROUVER le périmètre de l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) sur le bassin versant de la Seille tel qu'arrêté dans l'arrêté préfectoral en date du 13 Décembre 2021 ;
  - D'APPROUVER les statuts de l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) du bassin versant de la Seille,

- D'APPROUVER l'adhésion de la Communauté de Communes Mâconnais Tournugeois à l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) du bassin versant de la Seille et le transfert de compétence en découlant ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération

## Tourisme

**Rapporteur : Julien FARAMA**

### 9. Désignation de l'entreprise retenue pour la fourniture de la signalétique et du mobilier pour les sentiers de randonnée du Massif Sud Bourgogne

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de retenir les entreprises suivantes pour la fourniture de la signalétique et du mobilier du Massif Sud Bourgogne :

Lots	Entreprise retenue	Coût unitaire HT	Quantité estimée	Total estimé en € HT	Total estimé en € TTC
Lot 1 : Fourniture de poteaux ronds de 2,5 m (dont 2 m hors sol)	SARL PIC BOIS RHONE ALPES ZI La Bruyère 01300 BREGNIER CORDON	13,98	270	3 774,60	4 529,52
Lot 2 : Fourniture de bornes rondes de 1,25 m (dont 0,75m hors sol)	SARL 3DI 28 rue de l'Europe 38640 CLAIX	15	20	300,00	360,00
Lot 3 : Fourniture de lames directionnelles	SARL PIC BOIS RHONE ALPES ZI La Bruyère 01300 BREGNIER CORDON	33,83	790	26 725,70	32 070,84
Lot 4 : Fourniture de plaques pour bornes	AD Production Agence de Vienne 30 avenue Général Leclerc Espace Saint Germain 38200 VIENNE  Siège social : ZI de Larnay 2 avenue Marcel Dassault 86000 POITIER	29,9	20	598,00	717,60
Lot 5 : Fourniture de cerclages vert émeraude gravé pour bornes	SARL PIC BOIS RHONE ALPES ZI La Bruyère 01300 BREGNIER CORDON	17,7	270	4 779,00	5 734,80
Lot 6 : Fourniture de RIR	AD Production Agence de Vienne 30 avenue Général Leclerc Espace Saint Germain 38200 VIENNE  Siège social : ZI de Larnay 2 avenue Marcel Dassault 86000 POITIER	399,51	7	2 796,57	3 355,88
Lot 7 : Fourniture de pupitre départ	SARL PIC BOIS RHONE ALPES ZI La Bruyère 01300 BREGNIER CORDON	143,95	25	3 598,75	4 318,50
Total estimé en €				42 572,62	51 087,14

**Numérique**

**Rapporteur : René VARIN**

**10. Adhésion territoire numérique**

→ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés d'adhérer au GIP au Territoire Numérique BFC sur l'acquisition de l'offre de base « dématérialisation » à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2022.

**Questions et informations diverses**

**La séance est levée à 19 h 45.**